

Collecte continue de données qualitatives sur les opinions des Canadiens

Décembre 2019

Sommaire

**Rédigé pour le compte du Bureau du Conseil privé**

Fournisseur : The Strategic Counsel

Numéro de contrat : 35035-182346/001/CY

Valeur du contrat : 808 684,50 $

Date d’octroi du contrat : 27 juin 2019

Date de livraison : 10 janvier 2019

Numéro d’enregistrement : POR-005-19

Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, prière d’écrire à [por-rop@pco-bcp.ca](mailto:por-rop@pco-bcp.ca)

This report is also available in English.



Résumé

# Introduction

Le Secrétariat des communications et des consultations du Bureau du Conseil privé (BCP) a confié à The Strategic Counsel (TSC) le mandat de mener des cycles de recherche par groupe de discussion auprès de membres du public un peu partout au pays, portant sur des enjeux, des événements et des initiatives stratégiques de premier plan liés au gouvernement du Canada.

L’objectif général de ce programme de recherche qualitative se décline en trois volets : analyser les dimensions et les facteurs d’influence de l’opinion publique sur les plus importants enjeux auxquels le pays est confronté; évaluer les perceptions et les attentes relatives aux mesures et aux priorités du gouvernement fédéral; orienter l’élaboration des communications du gouvernement du Canada pour qu’elles continuent de s’harmoniser avec les points de vue des Canadiennes et des Canadiens et leurs besoins en matière d’information, tout en demeurant claires et à faciles comprendre.

La recherche vise à aider le Secrétariat des communications et des consultations du BCP à remplir son mandat, qui consiste à soutenir le bureau du premier ministre dans la coordination des communications du gouvernement. Plus particulièrement, la recherche permettra de s’assurer que le BCP reste au fait des tendances émergentes et de l’opinion des Canadiens sur les enjeux de macro-niveau qui intéressent le gouvernement.

Le présent rapport dévoile les conclusions qui ressortent de quatorze groupes de discussion en personne organisés entre le 9 et le 18 décembre 2019, dans sept villes du pays, en Ontario, au Québec, à Terre-Neuve, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique. Les détails concernant les lieux, le recrutement et la composition des groupes figurent ci-dessous.

En ce qui concerne les objectifs propres à ce cycle de discussions, la recherche a permis d’analyser une vaste gamme d’enjeux, dont certains en profondeur, y compris la notoriété et les perceptions entourant de récentes nouvelles, initiatives ou annonces du gouvernement du Canada concernant le sommet de l’OTAN à Londres, l’aide médicale à mourir, l’environnement (notamment l’Accord de Paris) et l’« économie circulaire ». La recherche a également porté sur des questions d’intérêt local, pour dégager des problèmes précis touchant aux infrastructures et à l’économie.

Des sujets précis, par exemple « la désaffection de l’Ouest » et la mine Frontier, ont été examinés dans certains lieux où ils étaient plus pertinents. De même, les participants se sont prêtés à une série d’exercices qui ont varié selon l’emplacement et le thème abordé. Les participants de tous les groupes ont fait un exercice visant à cerner leurs grandes priorités en ce qui concerne les objectifs du gouvernement du Canada. Dans les trois villes de l’Ouest, les participants ont aussi été invités à trouver quelques mots qui leur semblaient bien décrire les relations entre le gouvernement du Canada et leur province. Les réponses entendues dans le cadre de ces exercices ont été dûment notées et enregistrées, tout comme les discussions plus approfondies qui ont suivi.

Il convient de souligner que les résultats de la présente étude doivent être interprétés avec prudence, les conclusions d’une recherche qualitative étant de nature directionnelle et ne pouvant être attribuées à l’ensemble de la population à l’étude avec un quelconque degré de certitude.

# Méthodologie

**Aperçu des groupes**

Public cible

* Résidents canadiens de 18 ans et plus.
* Pour le troisième cycle, les groupes ont été divisés selon le sexe.

**Approche détaillée**

* Quatorze groupes de discussion en personne ont été tenus dans sept villes canadiennes.
* Deux groupes ont été mis sur pied à chaque endroit, soit : à Brampton et à Thunder Bay, en Ontario (les 9 et 11 décembre); à Chicoutimi, au Québec (le 10 décembre); à St. John’s, Terre-Neuve (le 12 décembre); à Kelowna, en Colombie-Britannique (le 16 décembre); à Saskatoon, en Saskatchewan (le 17 décembre); et à Calgary, en Alberta (le 18 décembre).
* Les discussions des groupes de Chicoutimi, au Québec, ont été menées en français alors que toutes les autres ont eu lieu en anglais.
* En tout, dix participants ont été recrutés pour chaque groupe, afin de pouvoir compter sur la présence d’au moins huit personnes.
* Chaque participant a perçu des honoraires de 90 $ pour son temps.
* Dans l’ensemble des villes, 122 personnes ont participé aux discussions. On trouvera ci-dessous des détails sur le nombre de participants par groupe.

**Composition des groupes et emplacements**

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **LIEU** | **GROUPE** | **LANGUE** | **DATE** | **HEURE** | **COMPOSITION DU GROUPE** | **NOMBRE DE PARTICIPANTS** | |
| Brampton | 1 | Anglais | 9 déc. 2019 | 17 h 30-19 h 30 | Femmes | 9 | |
| 2 | 19 h 30-21 h 30 | Hommes | 8 | |
| Chicoutimi | 3 | Français | 10 déc. 2019 | 17 h 30-19 h 30 | Femmes | 10 | |
| 4 | 19 h 30-21 h 30 | Hommes | 10 | |
| Thunder Bay | 5 | Anglais | 11 déc. 2019 | 17 h 30-19 h 30 | Femmes | 9 | |
| 6 | 19 h 30-21 h 30 | Hommes | 8 | |
| St. John’s | 7 | Anglais | 12 déc. 2019 | 17 h 30-19 h 30 | Femmes | 8 | |
| 8 | 19 h 30-21 h 30 | Hommes | 10 | |
| Kelowna | 9 | Anglais | 16 déc. 2019 | 17 h 30-19 h 30 | Femmes | 9 | |
| 10 | 19 h 30-21 h 30 | Hommes | 10 | |
| Saskatoon | 11 | Anglais | 17 déc. 2019 | 17 h 30-19 h 30 | Femmes | 7 | |
| 12 | 19 h 30-21 h 30 | Hommes | 9 | |
| Calgary | 13 | Anglais | 18 déc. 2019 | 17 h 30-19 h 30 | Femmes | 8 | |
| 14 | 19 h 30-21 h 30 | Hommes | 7 | |
| **Nombre total de participants** | | | | | | | **122** |

# Principales constatations

Les pages qui suivent résument les principales constatations associées à chacun des thèmes abordés durant le cycle de groupes de discussion menés en décembre 2019. Sauf indication contraire, les thèmes ont été traités dans tous les groupes.

## Nouvelles du gouvernement du Canada

Les participants n’avaient pas entendu grand-chose au sujet du gouvernement du Canada, si ce n’est les nouvelles de la récente élection et des changements d’ordre politique qui en ont découlé à Ottawa. Pour ce qui est d’autres sujets, les enjeux touchant l’Ouest du Canada ont été soulevés dans la plupart des groupes, et surtout dans l’Ouest. Il a notamment été question de l’économie et des pipelines en Alberta, des relations fédéral-provinciales, de l’aliénation régionale et, dans une moindre mesure, des paiements de péréquation. La légalisation du cannabis et le « vapotage » ont suscité plusieurs commentaires, tout comme les enjeux environnementaux. Dans le cas de ces derniers, l’attention s’est portée prioritairement sur les changements climatiques, avec quelques mentions d’une « taxe sur le carbone ». Certains participants ont mentionné d’entrée de jeu les questions autochtones et l’immigration.

Dans l’ensemble, les commentaires sur les nouvelles internationales ont été peu fréquents; il y a eu quelques mentions des différends avec la Chine, de l’« ALÉNA », et de l’incident du micro ouvert au sommet de l’OTAN.

Aucun enjeu ou faisceau d’enjeux particulier n’a émergé des discussions, et bon nombre de participants ont eu du mal à citer des nouvelles ayant précisément trait au gouvernement fédéral.

**OTAN (St. John’s, Chicoutimi, Brampton, Thunder Bay)**

Les gens avaient peu entendu parler du sommet de l’OTAN, et encore moins de la question des dépenses militaires abordée à cette occasion. Invités à dire, après avoir reçu quelques éclaircissements, si le Canada devrait faire passer cette catégorie de dépenses à 2 % du PIB conformément à son engagement, les participants ont généralement répondu par la négative (sauf à St. John’s).

La plupart étaient d’avis que le Canada a des problèmes plus importants à régler et n’a pas les moyens d’engager des dépenses qui s’annoncent élevées, au détriment d’autres priorités. Plusieurs participants étaient opposés à une hausse des dépenses militaires sur le principe, la jugeant incompatible avec le rôle de « gardien de la paix » du Canada. Quelques-uns, enfin, ne voyaient pas d’un bon œil que le Canada subisse des pressions de la part d’autres pays pour consacrer plus d’argent à la défense.

Du côté des participants en faveur d’une hausse, la majorité estimaient que le Canada doit honorer son engagement vis-à-vis de l’OTAN et faire sa part. Pour certains, il en va de l’intérêt même du Canada, non seulement sur le plan de la défense nationale, mais aussi pour rester en bons termes avec les pays de l’OTAN et éviter d’éventuels effets négatifs sur le commerce et la coopération économique. D’autres ont fait remarquer que l’accroissement des dépenses militaires pourrait bénéficier à l’économie locale et à l’emploi.

Qu’ils se soient montrés pour ou contre la hausse, les participants n’ont pas semblé fermement campés sur leurs positions. Certaines personnes qui n’y étaient pas favorables au départ se sont un peu ravisées au fil de la discussion, et beaucoup semblaient vouloir en savoir plus avant de fixer leur opinion.

**Aide médicale à mourir (St. John’s, Chicoutimi, Brampton, Thunder Bay)**

Ailleurs qu’au Québec, peu de participants étaient au courant de faits nouveaux survenus dans le dossier de l’aide médicale à mourir au Canada. Certains avaient vaguement entendu parler d’un recours judiciaire ou d’un « manque de cohérence entre les règles » appliquées au pays. Seuls quelques répondants du groupe d’hommes de Chicoutimi savaient que des modifications à la loi pourraient prochainement élargir l’accès à l’aide médicale.

## Priorités du gouvernement du Canada

**Discours du Trône**

Le niveau de notoriété du récent discours du Trône était extrêmement faible. Parmi la poignée de participants qui ont dit en savoir un peu à ce sujet lorsque la question leur a été posée, il a rarement été fait mention de priorités telles que les changements climatiques, les réductions d’impôts, les pipelines, les « enjeux Est-Ouest » et le régime d’assurance-médicaments. Certains ont eu des commentaires élogieux sur le ton du discours, qui leur paraissait juste, tandis que d’autres se sont montrés plus critiques, trouvant qu’il négligeait l’Ouest ou se contentait de répéter des engagements antérieurs. Dans la plupart des cas, toutefois, les répondants qui avaient connaissance du discours du Trône ne se souvenaient d’aucun détail et étaient neutres à son égard.

**Priorités mentionnées de façon spontanée**

Au chapitre des priorités que le gouvernement du Canada devrait adopter pour les deux prochaines années, aucun thème particulier ou série d’enjeux n’a suscité une forte convergence de vues. L’environnement, l’immigration et les questions économiques ont reçu le plus de mentions.

La plupart des groupes ont soulevé la question de l’environnement en lien avec les changements climatiques, faisant quelquefois référence à une « taxe sur le carbone ». L’immigration a fait figure de préoccupation dans le contexte de l’emploi, des dépenses du gouvernement, des réfugiés, des frontières et de la sécurité. Les questions économiques, souvent évoquées par les participants à titre d’enjeux locaux ou régionaux, ont englobé les emplois, les revenus, le coût de la vie, les impôts et les exportations. Parmi d’autres priorités régionales, la qualité de l’eau a interpellé les répondants de Thunder Bay, tandis que certains enjeux propres à l’Ouest, tels l’aliénation régionale et les pipelines, ont été évoqués à Calgary et à Kelowna.

**Priorités choisies à partir d’une liste**

Les participants de chaque groupe se sont vu remettre une liste de priorités tirées du discours du Trône sur laquelle ils devaient choisir les trois plus importantes à leurs yeux, en notant leur priorité absolue et tout élément de la liste que le gouvernement fédéral devrait, selon eux, laisser de côté.

En règle générale, dans la plupart des groupes, les priorités citées en tête comptaient l’accès universel à un médecin de famille, l’allègement fiscal de la classe moyenne, et l’établissement d’un régime national d’assurance-médicaments. De nettes différences régionales ont cependant été observées. Ainsi, l’élimination des avis sur la qualité de l’eau potable dans les réserves a été la priorité numéro un retenue à Thunder Bay et à Saskatoon et a fait partie des trois premiers choix à Kelowna. La conservation des océans et des terres tout comme la hausse du salaire minimum fédéral se sont vu accorder plus d’importance à St. John’s que dans d’autres villes. Enfin, alors que la réduction des impôts de la classe moyenne a largement été vue comme une priorité de premier plan à Calgary et à Kelowna, elle s’est retrouvée au bas de la liste à Thunder Bay.

Les participants jugeaient peu probable que le gouvernement fédéral parvienne à concrétiser sa liste de priorités dans les prochaines années. La plupart trouvaient cette liste « trop ambitieuse » ou « irréaliste ». Plusieurs des priorités individuelles leur paraissaient difficiles d’exécution, notamment les engagements visant à garantir l’accès universel à un médecin de famille, à établir un régime national d’assurance-médicaments, et à éliminer les avis sur la qualité de l’eau potable dans les réserves. Tout en reconnaissant l’importance de ces objectifs, de nombreux participants les croyaient trop complexes et trop compliqués, d’un point de vue pratique, pour que le gouvernement s’en occupe de manière efficace dans des délais aussi courts.

Le projet de bannir les fusils d’assaut a rencontré une opposition assez large chez les participants, qui estimaient cette mesure difficile à faire passer politiquement ainsi qu’à mettre en œuvre à bon escient si l’intention est de réduire les crimes à main armée et la violence en général. Plusieurs se méfiaient de voir le gouvernement empiéter sur les droits de citoyens respectueux des lois à la possession et à l’utilisation responsable d’armes à feu, y compris pour leur propre sécurité. Dans leur optique, l’interdiction des fusils d’assaut risquait d’être une première étape vers un resserrement des règles qui encadrent la possession des armes à feu. Même parmi les gens qui avaient accordé une grande priorité à cette mesure — comme ont eu tendance à le faire les répondants de l’Ontario —, beaucoup ont affirmé que les fusils d’assaut ne sont pas le fond du problème. Et d’après eux, leur interdiction n’empêchera pas que des armes illégales passent la frontière ou se retrouvent entre les mains de criminels. La plupart s’attendaient à ce que cette initiative se heurte à une vive opposition.

La réduction du coût des services de téléphonie cellulaire, bien que jugée pertinente par certains participants, a aussi soulevé pas mal d’opposition et s’est classée au dernier rang en termes d’importance. Le principal problème, d’ailleurs largement reconnu, était que le gouvernement n’a pas de rôle légitime à jouer dans la réglementation des prix fixés par les fournisseurs. La plupart des gens croyaient qu’il faut laisser le marché décider des prix (dans des conditions de concurrence) et que le gouvernement du Canada devrait concentrer ses efforts sur des problèmes plus importants relevant de sa compétence.

L’imposition d’un « prix sur la pollution » n’a pas reçu grand appui, mais n’a pas non plus suscité beaucoup d’objections, et s’est retrouvée en milieu de liste. À noter que l’expression a laissé perplexes certains participants plus habitués à entendre parler d’une « taxe sur le carbone ». Comme en ont témoigné leurs commentaires, les participants étaient partagés sur cette priorité. Ils étaient aussi ambivalents au sujet du juste équilibre à atteindre entre les considérations environnementales et économiques et de la capacité pour le gouvernement fédéral d’instaurer efficacement un tel mécanisme. Par ailleurs, certains participants, en particulier ceux de Calgary, s’opposaient à ce que le gouvernement fédéral impose un système de tarification de la pollution aux provinces.

## Enjeux locaux (St. John’s, Chicoutimi, Brampton, Thunder Bay)

Les participants des quatre villes ont relevé le besoin d’investir davantage dans les infrastructures — notamment le réseau routier et le transport en commun — ainsi que dans les services de santé et les mesures de soutien aux populations vulnérables.

Les défis associés aux mutations démographiques ont également retenu l’attention, avec certaines variantes entre les lieux. À Brampton, le boum démographique a été désigné comme un enjeu central qui crée de gros problèmes sur le plan de la circulation et du transport, et qui s’accompagne d’un développement urbain jugé trop rapide et mal planifié. Dans les villes de taille plus modeste, le vieillissement de la population était un motif de préoccupation courant, en raison des pressions qu’il exerce sur le système de santé et les programmes sociaux tout en réduisant les recettes fiscales. À Chicoutimi, la pénurie de main-d’œuvre pour l’industrie locale a été mise sur le compte du vieillissement et du déclin de la population.

Les participants des plus petites collectivités ont signalé des changements survenus dans le secteur industriel, et les perturbations et difficultés qui en résultent sur le plan de l’emploi. La pauvreté et les problèmes sociaux sont venus en tête des préoccupations à Thunder Bay et à St. John’s, tout comme la question de la sécurité de l’approvisionnement en eau. À Thunder Bay, la criminalité et les inégalités auxquelles se heurte la population autochtone locale suscitaient également de vives inquiétudes.

Les investissements du gouvernement fédéral étaient peu présents à l’esprit des participants, tous groupes confondus.

## Désaffection de l’Ouest (Saskatoon, Calgary, Kelowna)

Relation fédérale-provinciale — Exercice

On a demandé aux participants des groupes de l’Ouest d’écrire les mots ou les phrases qu’ils utiliseraient pour dépeindre la relation entre le gouvernement du Canada et leur province. Toutes les descriptions étaient généralement négatives ou suggéraient un certain degré de friction ou de discordance; elles portaient essentiellement sur quelques dynamiques et descriptions clés (il convient de souligner que l’utilisation du terme *choix* n’a pas été suggérée).

***Trouble* :** Lesparticipants ont largement utilisé des termes comme : *fracturée, tendue, déconnectée, dysfonctionnelle* pour décrire la relation et, à Calgary, le mot *séparation* a été prononcé.

***Stérile* :** La plupart avaient l’impression que la dynamique actuelle est *polarisée, immature et adverse,* et qu’elle se *caractérise par des prises de bec, la rhétorique, l’incompréhension* et *le manque de compromis.*

***Manque de confiance*:** Plusieurs ont souligné que les deux parties devaient être tenues responsables d’entretenir une relation *dépourvue de bonne volonté*, qu’ils ont décrite en employant des termes comme *animosité, hostile, inamicale, détestable, cupide* et *malhonnête*.

***Injuste*** **:** Les participants estimaient clairement que leur propre province était *traitée injustement*, donnant lieu à leur *frustration* et à leur *déception*, ainsi qu’au sentiment d’être *incompris, négligés, exclus,* *ignorés, utilisés* et *d’occuper un second rang*.

La plupart pensaient qu’il est important d’abandonner la dynamique actuelle et ont précisé que le gouvernement fédéral devrait faire beaucoup plus pour assumer son leadership, en étant plus présent et plus visible dans leur province, en s’efforçant d’écouter et de comprendre leur point de vue et en faisant preuve d’une meilleure collaboration et d’une plus grande réceptivité. Les participants ont indiqué qu’ils souhaitaient mieux connaître la situation d’ensemble et savoir ce que réalise le gouvernement du Canada pour les provinces de l’Ouest.

La plupart ont également indiqué qu’ils aimeraient voir des efforts concrets sur des enjeux spécifiques qui revêtent de l’importance pour leur province, notamment : le réexamen des paiements de péréquation en Alberta et le fait de contribuer à la transition de l’économie de la province vers des secteurs d’activités durables et riches en emplois; l’amorce d’une nouvelle réflexion sur l’immigration et l’importance de favoriser « le Canada d’abord »; la multiplication des efforts pour aider les peuples et collectivités autochtones à surmonter les difficultés auxquelles ils sont confrontés; une meilleure collaboration avec les provinces sur l’élimination des barrières commerciales interprovinciales et internationales.

**Prolongement du réseau Trans Mountain (TMX)**

Une confusion généralisée ainsi qu’un manque de connaissances sur l’état d’avancement du projet d’agrandissement du réseau Trans Mountain ont été constatés, même à Calgary. Plusieurs ne savaient pas si la construction avait débuté ou même si une décision finale avait été prise quant au fait d’aller de l’avant. Peu de participants étaient d’avis que le pipeline serait construit à temps, en raison de la complexité et de l’envergure du projet, mais surtout à cause de tous les problèmes, inquiétudes et obstacles auxquels il donne lieu, notamment une opposition sur de nombreux fronts. Plusieurs ont indiqué qu’ils étaient préoccupés par le manque de consultation et le risque que la qualité de la construction soit compromise, reconnaissant la légitimité de certaines préoccupations et l’importance de procéder correctement, même si cela demande plus de temps. Une personne était d’avis que le pipeline serait construit à temps, parce qu’il doit générer des revenus. Un certain nombre de participants ont spontanément manifesté leur appui envers le projet.

**Projets de loi C-69 et C-48**

Peu de participants connaissaient ces projets par leur nom. Après avoir pris connaissance de la description, un certain nombre de personnes pensaient avoir entendu quelque chose à leur sujet ou supposé simplement que des mesures et exigences de ce type étaient déjà en place.

La plupart étaient en mesure de comprendre les arguments en faveur et contre chacun de ces projets de loi. Plusieurs ont reconnu l’importance de protéger l’environnement, surtout les cours d’eau, lors de la construction d’oléoducs et du transport de pétrole par des navires qui longent la côte.

En ce qui a trait au projet de loi C-69, plusieurs ont concédé qu’il était important de consulter les collectivités locales et de respecter leurs préoccupations. Parallèlement, d’autres craignaient l’enlisement et une incapacité à aller de l’avant avec des projets indispensables pour l’économie.

De même, en ce qui concerne le projet de loi C-48, les participants avaient tendance à soutenir la protection environnementale en principe, mais plusieurs se demandaient si la réglementation fonctionnerait dans la pratique ou si l’industrie trouverait simplement un moyen de la contourner.

Reconnaissant les pour et les contre de chacun de ces deux projets de loi, la plupart des participants ont toutefois indiqué qu’ils avaient besoin de plus d’informations avant de se prononcer sur le fait d’aller de l’avant et sur l’efficacité de ces projets de loi à assurer la mise en place des mesures de protection pour lesquels ils ont été prévus, tout en soutenant une activité économique nécessaire. Les participants souhaitaient en apprendre davantage, notamment les coûts qu’ils impliquent, la mise en œuvre de ces projets de loi et leur incidence sur la création d’emplois. Peu de participants ont dit avoir bon espoir que le gouvernement trouve un juste équilibre.

**Paiements de péréquation**

La connaissance des termes « paiements de péréquation » était très élevée à Calgary, alors qu’elle l’était beaucoup moins à Saskatoon et à Kelowna. Seuls quelques participants ont été en mesure de décrire avec un quelconque degré de précision ou de confiance comment le système de péréquation fonctionne au Canada. Un certain nombre de participants des groupes de Calgary, et d’ailleurs au pays, se sont dits convaincus que cette entente était injuste pour les provinces de l’Ouest, surtout pour l’Alberta qui, selon eux, verse beaucoup plus qu’elle ne retire, au profit de ses homologues du Centre et de l’Est du Canada.

Plusieurs ne savaient pas si le système devait être modifié, attribuant cette méconnaissance à un manque de compréhension du modèle en vigueur. Les participants de Calgary qui ont exprimé une opinion à ce sujet avaient tendance à critiquer le système actuel et à soutenir un certain allègement pour l’Alberta, ne serait‑ce que temporairement. Toutefois, rares sont ceux qui ont fait valoir un point de vue particulièrement bien forgé sur le sujet, en raison d’une méconnaissance admise et de la complexité de la question, laquelle est devenue de plus en plus politisée ces dernières années. Les opinions négatives les plus fortes ont été exprimées par les participants masculins du groupe de Kelowna qui étaient d’avis que, de manière générale, la région de l’Ouest est pénalisée.

En raison du manque de connaissances détaillées sur le fonctionnement du système de péréquation, les participants n’ont formulé aucune suggestion concrète sur les modifications ou améliorations qui devraient y être apportées.

**Boycottage de l’industrie du canola canadien par la Chine**

Dans la plupart des groupes, très peu de participants étaient au courant de cet enjeu. La sensibilisation était la plus élevée à Calgary et la plus faible à Saskatoon. La plupart n’en connaissaient pas les détails, mais étaient d’avis que cela faisait partie d’un différend commercial et diplomatique plus large entre le Canada et la Chine. Personne ne connaissait l’impact de ce boycottage à l’échelle régionale ni la réaction du gouvernement fédéral en réponse à cette question.

Dans un souci de clarté, des renseignements généraux ont été fournis à tous les groupes et on leur a ensuite demandé d’examiner trois possibilités de réponse, de la part du gouvernement du Canada :

* faire des concessions, de façon à rétablir les exportations de canola canadien vers la Chine;
* exercer des représailles contre la Chine en imposant nos propres sanctions sur leurs produits;
* continuer de soutenir financièrement les agriculteurs, tout en tentant de négocier avec la Chine et de trouver une solution qui ne comprend ni concessions ni représailles.

La plupart ont répondu que le Canada devrait tenter de négocier, sans envisager de représailles ou de concessions, tout en continuant d’aider les agriculteurs. Dans une large mesure, cette approche semblait la plus raisonnable, la plus constructive et la plus « canadienne » pour régler ce problème.

Certains étaient d’avis qu’il pourrait s’avérer judicieux de consentir à des compromis, selon ce que ceux-ci impliquent, étant donné la taille du marché chinois et l’importance du rôle de partenaire commercial que joue la Chine pour le Canada. Plusieurs pensaient toutefois que la Chine tirerait profit de toute capitulation. Les rares personnes qui, dans certains groupes, se sont montrées en faveur de représailles ont fait face à l’opposition de ceux qui pensaient que cette approche serait contre-productive et qu’elle ne mènerait qu’à une escalade du conflit et à la prise de mesures de contre-rétorsion par la Chine.

**Priorité fédérale absolue pour l’Ouest du Canada**

On a demandé aux participants de choisir, parmi les différents enjeux touchant spécifiquement l’Ouest du Canada qui ont été discutés — le prolongement du réseau Trans Mountain, les projets de loi C-69 et C-48, les paiements de péréquation et le boycottage du canola canadien par la Chine —, celui qui, à leur avis, devrait être une priorité absolue pour le gouvernement du Canada.

Dans la plupart des groupes, il a été convenu presque à l’unanimité que le réseau Trans Mountain et sa construction devraient constituer une priorité absolue pour le gouvernement fédéral, étant donné l’importance du projet pour l’économie régionale et la création d’emplois. Plusieurs participants pensaient aussi que le projet de loi C-69 jouait un rôle de premier plan pour la mise en œuvre de ce projet et qu’il était donc également important. Le seul groupe marginal a été celui des femmes de Kelowna, dont les préoccupations environnementales étaient plus élevées et au sein duquel plusieurs pensaient qu’il serait préférable de résoudre le boycottage du canola par la Chine ou de négocier une meilleure entente pour l’Ouest, en ce qui a trait à la péréquation.

## Mine Frontier (Calgary)

En majorité, les participants n’avaient jamais entendu parler de la Mine Frontier auparavant. Après leur avoir fourni une description et demandé si le gouvernement fédéral devait accorder son approbation, la plupart des participants ont répondu par l’affirmative, dans la mesure où des règlements suffisants sont en place pour assurer une surveillance et l’application des lois du gouvernement, outre l’assurance donnée par la compagnie de protéger l’environnement. Les participants étaient d’avis qu’il faut exiger de l’entreprise qu’elle s’engage à mettre en œuvre un vaste éventail de mesures de précaution et de protection environnementale, en plus de garantir des emplois pour les Albertains.

Plusieurs croyaient que les coûts environnementaux de ce projet pourraient être compensés par la mise en place de mesures réfléchies. Après avoir donné l’assurance aux participants que c’est en effet ce qui est prévu et que les coûts seront assumés par l’industrie, certains ont déclaré avoir moins de réticence à l’égard du projet. Toutefois, lorsqu’on a informé les participants que certains experts mettaient en doute le fait que la mine soit en mesure de générer des revenus suffisants pour justifier les coûts de sa construction, plusieurs ont affiché une certaine méfiance vis-à-vis du projet, principalement des femmes. Globalement, si certains participants s’opposaient au projet ou avaient adopté une position ambivalente, la plupart pensaient que celui-ci devrait aller de l’avant, dans la mesure où il s’accompagne des règlements, des conditions, des technologies et des investissements appropriés pour préserver l’environnement et minimiser les dommages, tout en s’assurant que les emplois et les bénéfices reviennent à la province.

## Environnement

**Notoriété spontanée**

Les nouvelles environnementales les plus couramment citées de façon spontanée concernaient le réchauffement de la planète et les changements climatiques, notamment leurs effets sur les glaciers, les calottes glaciaires et les ours polaires. Les participants ont également mentionné plusieurs problèmes connexes comme les feux de forêt, la sécheresse, la montée des océans et la disparition des récifs de corail. La « taxe sur le carbone » a reçu quelques mentions, de même que Greta Thunberg et sa récente nomination à titre de personnalité de l’année par le magazine Time. Entre autres enjeux non liés aux changements climatiques, la pollution par le plastique et l’interdiction des plastiques à usage unique ont été mentionnées dans quelques groupes.

**Sensibilisation aux mesures du gouvernement du Canada**

Les participants n’étaient guère au courant d’initiatives environnementales récentes lancées par le gouvernement du Canada, et la plupart n’étaient pas en mesure d’en citer spontanément. Parmi les mesures évoquées, la « taxe sur le carbone » et l’interdiction des plastiques à usage unique ont dominé. Il y a également eu quelques mentions des rabais pour l’achat de voitures électriques, du conflit fédéral-provincial sur les pipelines et de la tarification de la pollution.

**Accord de Paris**

La plupart des gens n’avaient pas entendu parler de l’Accord de Paris. Parmi ceux qui en avaient connaissance, certains ont pu expliquer qu’il s’agissait d’un contrat mondial visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), mais personne n’a pu fournir de détails sur les cibles de réduction que le Canada s’est engagé à atteindre d’ici 2030.

Après avoir reçu quelques informations concernant l’Accord, les participants ont exprimé des avis assez partagés sur la question de savoir si le Canada atteindrait ou non ses cibles. Ceux qui en doutaient ont évoqué une foule d’obstacles : la complaisance du public, la difficile tâche de transformer notre économie et de faire les sacrifices et les investissements nécessaires; mais aussi les divisions politiques, l’opposition des milieux d’affaires, ainsi que le manque de volonté politique de la part du gouvernement canadien et de mesures concrètes de la part d’autres pays.

Certains participants ont évalué de façon plus positive les progrès réalisés jusqu’à présent, mais peu jugeaient le Canada en voie d’atteindre ses cibles. Malgré les différences de vue sur l’issue de la démarche ou sur le réalisme des cibles de Paris, la plupart des gens ont reconnu que celles-ci jouent un rôle important en établissant un objectif concret vers lequel tendre, et que le Canada et les autres pays doivent en faire davantage pour réduire leurs émissions.

Sans être très sûrs d’eux, les participants ont souvent tenu pour probable que les cibles de Paris constituent une bonne mesure des progrès, puisqu’un grand nombre de pays les ont approuvées. Lorsqu’on les a invités à proposer d’autres indicateurs, beaucoup ont hésité, mais certains ont formulé une modeste série de suggestions : des changements de comportement avérés au chapitre du recyclage et de la réduction des déchets; des améliorations touchant à la santé des espèces sauvages, des océans et des forêts; la publication de données et de rapports scientifiques; enfin, des investissements accrus dans les technologies, les énergies et les infrastructures vertes, ainsi que des activités telles que la plantation d’arbres.

Au sujet des actions menées par le Canada dans la lutte contre les changements climatiques, peu de participants ont pu citer des mesures précises. L’imposition d’une « taxe sur le carbone » et le projet d’interdiction des plastiques à usage unique ont été les réponses les plus couramment données. Il a aussi été question de la réglementation plus stricte des émissions industrielles, d’investissements dans les énergies vertes et le recyclage, de rabais pour l’achat de véhicules électriques et d’investissements dans les bornes et les infrastructures de recharge.

Les participants ont été nombreux à souligner l’importance d’en faire plus, qu’il s’agisse de campagnes d’information et de mesures incitatives destinées au public, de lois et de règlements plus sévères qui obligent les entreprises à agir, ou encore d’investissements accrus consacrés aux technologies, aux énergies de remplacement ainsi qu’aux produits et aux initiatives durables. Beaucoup ont également appelé de leurs vœux un leadership plus fort de la part de tous les ordres de gouvernement afin de mieux collaborer à la réduction des émissions. Seules quelques personnes ont mentionné une tarification de la pollution ou une « taxe sur le carbone ».

**Réduction des GES et pipelines**

Les participants ont été divisés sur la question de savoir si le Canada peut prendre des mesures efficaces pour lutter contre les changements climatiques tout en soutenant son industrie pétrolière et gazière par la construction de l’oléoduc Trans Mountain. Malgré une certaine ambivalence, beaucoup se sont finalement rangés à l’avis que les deux objectifs peuvent être menés de front moyennant un juste équilibre. De nombreux participants trouvaient même souhaitable d’agir ainsi, dans l’immédiat, afin de protéger notre économie et réaliser les investissements voulus pour remplacer les combustibles fossiles par des sources d’énergie durables, à plus long terme. La plupart considéraient cette transition comme un processus. La majorité des répondants de Thunder Bay et de Chicoutimi ont fini par se rallier à cette approche, plébiscitée par tous les participants des groupes de Calgary et du groupe d’hommes de Kelowna.

D’autres participants s’y sont toutefois montrés moins favorables, voire hostiles. La lutte contre les changements climatiques et la construction de pipelines leur semblaient foncièrement incompatibles, et le feu vert donné au pipeline leur paraissait passer sous silence le caractère réel et urgent de la crise climatique. Les groupes de toutes les villes hormis Calgary ont compté au moins quelques participants qui n’appuyaient pas le projet de construction de l’oléoduc Trans Mountain, et quelques autres qui y étaient indifférents ou voulaient des précisions sur l’impact du pipeline et sur les efforts et les investissements visant à atténuer ses effets négatifs sur le réchauffement planétaire. À Brampton, la plupart des participants étaient indécis ou opposés à la décision du gouvernement de construire le pipeline. À St. John’s et dans le groupe de femmes de Kelowna, les participants étaient partagés.

## Économie circulaire (St. John’s, Chicoutimi, Brampton, Thunder Bay, Saskatoon, Kelowna)

Peu de participants connaissaient l’expression « économie circulaire », mais la plupart connaissaient le concept ou l’ont rapidement saisi après quelques mots d’explication.

Toutes villes et tous groupes confondus, les participants ont appuyé sans réserve cette façon de faire des affaires, qu’ils ont qualifiée de « bonne idée » et d’approche « sensée ». La plupart estimaient qu’ils participent déjà à l’économie circulaire dans une certaine mesure, citant à l’appui quantité d’exemples comme le recyclage, le choix de dépenser un peu plus pour se procurer des biens de meilleure qualité et plus durables, ainsi que l’achat d’articles d’occasion, remis à neuf ou faits de matières recyclées. Beaucoup ont mentionné le caractère « satisfaisant » de ce genre d’achats, qui leur semblent bons pour l’environnement, puisqu’ils réduisent les déchets et prolongent la vie de produits existants, tout en permettant d’économiser.

Bien que très en faveur d’une « économie circulaire » et n’ayant aucune peine à citer des exemples de sa présence sur le marché et dans leur vie, la plupart des participants étaient également d’avis que tout le monde doit en faire plus et que des obstacles importants entravent son adoption généralisée. Ils ont pointé du doigt de fortes tendances contraires, à l’œuvre chez les entreprises et les consommateurs, dont témoignent la production et la consommation croissantes de produits bon marché jetables ainsi que le suremballage des articles de détail, le gaspillage alimentaire et la prolifération des plastiques à usage unique. Les participants ont reproché aux entreprises de rechercher les profits au détriment de l’environnement. Ils ont reproché aux consommateurs (eux-mêmes y compris) d’être complaisants et de faire passer la commodité et les gains à court terme avant la responsabilité sociale. Enfin, ils ont reproché aux gouvernements un manque de leadership et de volonté politique pour adopter des règlements et pénalités plus stricts qui seraient porteurs de changements.

Les participants étaient majoritairement d’accord pour dire que les entreprises doivent participer à l’industrie circulaire et qu’elles doivent non seulement en faire plus pour réduire les déchets à tous les niveaux, mais y être tenues par le gouvernement.

Le projet d’interdiction des plastiques à usage unique a été vu comme une heureuse initiative de la part du gouvernement fédéral, et de nombreux participants ont reconnu les progrès réalisés, à bien des égards, dans l’adoption d’une économie plus circulaire. Cela dit, la plupart des gens trouvaient qu’on est loin d’en avoir fait assez pour adopter une approche que tous jugeaient très pertinente pour protéger l’environnement.

Beaucoup ont convenu que le gouvernement du Canada peut et doit agir davantage pour encourager la participation du public. Mais ils ont aussi réclamé des gestes concrets sous la forme de lois, de règlements, de pénalités et d’incitatifs qui susciteront le type de changements dont le caractère nécessaire était admis de tous.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

The Strategic Counsel  
Numéro de contrat : 35035-182346/001/CY  
Date de l’octroi du contrat : 27 juin 2019  
Valeur du contrat : 808 684,50 $